



COMMUNE DE VRED

Tél. 03.27.90.51.33
2025-017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2025

<u>Date de la convocation</u> : 3 Avril 2025	L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Huit Avril à 18 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de VRED s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Madame Marie-Françoise FALEMPE, Maire			
<u>Date d'affichage de la convocation</u> : 3 Avril 2025	Membres	Présents	Absents	Donne pouvoir à
<u>Nombre de conseillers</u> : En exercice : 12 Quorum : 7 Présents : 9 Pouvoirs : 3 Votants : 12	Madame FALEMPE Marie-Françoise	X		
	Madame DUQUESNE Laurence	X		
	Monsieur SOQUET Eric	X		
	Monsieur KEERSTOCK Daniel	X		
	Madame TRIOLO Accursia	X		
	Monsieur MAITTE Yves		X	TRIOLO Accursia
	Monsieur HARDY Frédéric		X	SOQUET Eric
<u>Secrétaire de Séance</u> : Laurence DUQUESNE	Monsieur ZEIMEN Nicolas		X	KEERSTOCK Daniel
	Madame CARPEZA Elodie	X		
	Madame HALLANT Dany	X		
	Monsieur BONNET Guy	X		
	Monsieur FOUCAUT Alain	X		
<u>Objet de la délibération</u> : Demande de subvention au titre de l'appel à projets ADVB 2025 pour la Restructuration et l'extension de l'école maternelle « Henri Matisse »	Sens du Vote : Adoption Votes Pour : 10 Votes Contre : 2 Abstention : 0			

Vu les articles L. 2334-32 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal ;

Madame le Maire expose que le projet de Restructuration et extension de l'école maternelle « Henri Matisse » est susceptible de bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental du Nord au titre de l'appel à projets Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) 2025.

Le coût prévisionnel total du projet s'élève à 1 200 100 € Hors Taxes, comprenant les travaux de démolition, les travaux neufs, les travaux intérieurs dans l'existant, l'aménagement du préau et des espaces extérieurs, le bâtiment modulaire provisoire, les aléas, les honoraires, les autres frais et taxes.

Le financement sera assuré comme suit :

Montant Hors taxe de l'Opération : 1 200 100 euros

Autofinancement :	20 %	240 020 euros
ADVB :	25 %	300 000 euros
DSIL :	51,25 %	615 080 euros
Bonus Nord Durable	3,75 %	45 000 euros

L'échéancier prévisionnel de réalisation est le suivant :

- Date de démarrage des travaux : 05/01/2026
- Date d'achèvement des travaux : 31/08/2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'arrêter le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus ;
- D'inscrire les dépenses au budget communal ;
- D'autoriser Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Nord, et à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,


Laurence DUQUESNE


Marie-Françoise FALEMPE

Certifie exécutoire par le Maire compte tenu de la réception
en Sous-Préfecture le 14 AVR. 2025 et de la publication
le 14 AVR. 2025

Le Maire,


Marie-Françoise FALEMPE

